



saison 2017-2018

FAMILLES D'ACCUEIL
HÉBERGEMENT DE JOUEURS



Pour les familles d'accueil :

En tant que famille d'accueil, votre rôle consiste à :

- Être un mentor, un ami, un conseiller et un bon modèle;
- Offrir un milieu propre axé sur la famille;
- Offrir des collations et des repas nutritifs;
- Offrir une chambre à coucher individuelle;
- Écouter et encourager le joueur;
- Appuyer et bâtir l'estime de soi du joueur;
- Traiter le joueur comme un « membre de la famille »;
- Fournir du transport au besoin;
- Offrir un milieu sans fumée;

Vous avez aussi la responsabilité de :

- Faire rapport au coordonnateur de l'hébergement au moins une fois par mois ou selon les exigences de l'équipe.
- Vous familiariser avec l'horaire des matchs et des entraînements de l'équipe et avec l'horaire des autres activités auxquelles le joueur doit assister.
- Bien connaître toutes les lignes directrices et les attentes de l'équipe régissant la conduite, les résultats scolaires et les couvre-feux.
- Fournir trois (3) repas équilibrés par jour. Le joueur doit assumer une certaine responsabilité pour les collations, etc. La famille d'accueil n'est pas responsable de fournir des « suppléments pour sportifs », des « poudres protéiques », des « régimes spécialisés d'entraînement », etc.
- Vous assurer que, si vous ne pouvez offrir une chambre individuelle au joueur, dans l'éventualité qu'un joueur doive partager sa chambre, que ce soit avec un coéquipier et non avec un autre membre de la famille.
- Faire respecter les couvre-feux fixés par l'équipe et signaler tout joueur qui ne les respecte pas.
- Vous assurer que les joueurs ne quittent pas la ville sans la permission du coordonnateur de l'hébergement et des parents du joueur, sauf si c'est pour participer à une activité d'équipe.

- Vous assurer que les joueurs assistent à tous leurs cours, et ce, même après des matchs sur la route.
- Tous les joueurs doivent aviser le représentant de l'équipe s'ils sont en retard ou absents. Les joueurs devraient remettre un horaire de leurs cours à la famille d'accueil.
- Signaler immédiatement tout incident concernant la sécurité ou le bien-être du joueur au coordonnateur de l'hébergement.
- Faire part de toute préoccupation que vous avez à l'égard du joueur au coordonnateur de l'hébergement.
- Faire rapport de tout commentaire positif au coordonnateur de l'hébergement (p.ex., le joueur a aidé lors de la séance d'entraînement au hockey de votre fils, etc.)
- Vous assurer que les joueurs d'âge mineur n'ont pas accès à des boissons alcoolisées.
- Vous assurer que la carte de contact de la famille d'accueil en cas d'urgence (**Annexe 3**) est remplie et que si le joueur a une urgence médicale, vous prendrez les mesures appropriées – p. ex., se rendre à l'hôpital, appeler les services d'urgence – en premier lieu avant de contacter l'équipe.

Pour les joueurs :

- Les joueurs ne doivent pas oublier que loger dans une famille d'accueil n'est pas un droit, mais bien un privilège. Projeter toujours une image positive de vous et de votre équipe.
- Les joueurs doivent témoigner de la gratitude et être serviables en tout temps.
- Les joueurs doivent garder leur chambre propre et se ramasser.
- Les joueurs devraient avoir leur propre argent de poche pour leurs dépenses courantes.
- Les joueurs sont responsables de leurs études.
- Les joueurs doivent informer leur famille d'accueil de leurs déplacements.
- Tous les joueurs doivent respecter l'heure des repas fixée par la famille d'accueil et être présents et ponctuels. Les joueurs doivent informer leur famille d'accueil s'ils sont absents ou en retard pour un repas. Les joueurs devraient aider la famille d'accueil dans la cuisine en participant à la préparation des repas ou au nettoyage après les repas.
- Les joueurs sont tenus de respecter tous les couvre-feux et d'informer la famille d'accueil s'ils prévoient rentrer tard.
- Il est interdit d'aller coucher chez un partenaire. La famille d'accueil doit approuver toute personne invitée à passer la nuit.
- Les joueurs d'âge mineur ne consommeront pas d'alcool.
- Les joueurs hébergés dans une famille d'accueil signaleront toute préoccupation à propos de la famille d'accueil à l'entraîneur ou au coordonnateur de l'hébergement ainsi qu'à leurs parents.
- Les joueurs informeront leur famille d'accueil de l'horaire de leurs matchs et de leurs entraînements.
- Une carte avec les coordonnées des membres du personnel de l'équipe sera remise à chaque joueur. (**Annexe 2**)

Annexe 1 Fiche de renseignements sur la famille d'accueil

Nom des membres de la famille

Parent/Tuteur 1 _____

Parent/Tuteur 2 _____

Enfant et âge _____

Enfant et âge _____

Enfant et âge _____

Autres occupants _____

(Indiquer le lien avec la famille)

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Tél. maison : _____

Tél. cellulaire : _____

Tél. travail : _____

Adresse électronique :

Parent 1

Est-ce que le parent 1 travaille à l'extérieur de la maison?

Oui – à temps plein ____

Oui – à temps partiel ____

Non ____

Emploi du parent 1 : _____

Parent 2

Est-ce que le parent 2 travaille à l'extérieur de la maison?

Oui – à temps plein ____

Oui – à temps partiel ____

Non ____

Emploi du parent 2 : _____

Arrangement pour la chambre à coucher

Est-ce que le joueur hébergé aura sa propre chambre? Oui ____ Non ____

Remarque : Un joueur ne doit pas partager sa chambre avec quiconque, sauf le joueur de la famille qui l'accueille, et ce, pourvu qu'il soit du même sexe et que la différence d'âge entre les deux ne soit pas plus de deux (2) ans.

Renseignements divers

Liste et espèce des animaux dans la maison :

Y a-t-il des fumeurs dans la maison : OUI ___ NON ___

Signature

Signature du parent/tuteur de la famille d'accueil

Nom (en lettres moulées) _____

Téléphone _____

Date _____

ANNEXE 2 – CARTE DES COORDONNÉES EN CAS D'URGENCE POUR LE JOUEUR

CARTE DES COORDONNÉES EN CAS D'URGENCE POUR LE JOUEUR

Membre du personnel _____ Tél. _____

Membre du personnel _____ Tél. _____

Membre du personnel _____ Tél. _____

Coordonnatrice des familles d'accueil _____ Tél. _____

No de tél. des parents en cas d'urgence _____

No de tél. de la famille d'accueil en cas d'urgence _____

Jeunesse J'écoute 1-800-668-6868

ANNEXE 3 – CARTE DES COORDONNÉES EN CAS D'URGENCE POUR LA FAMILLE D'ACCUEIL

Nom du joueur hébergé : _____

No de cellulaire du joueur hébergé (le cas échéant) _____

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX IMPORTANTS

Coordonnatrice des familles d'accueil _____ Tél. _____

Membre du personnel _____ Tél. _____

Membre du personnel _____ Tél. _____

Membre du personnel _____ Tél. _____

No de tél. des parents en cas d'urgence _____

Coordonnées de la responsable de l'hébergement :

Josée Giroux

Cellulaire :418-629-7950

jgiroux@csmm.qc.ca

418-629-2201 poste 6415